

Décision Générale colonial

Décision n° 30-208-1914 mouvement

n° 30-208-1914

Ministère ACTES DU POUVOIR CENTRAL	Date de publication 25 février 1914
Numéro JO n° 208 du 28/02/1914	Date du numéro 28 février 1914

TEXTE INTÉGRAL

un congé de convalescence de six mois à passer en France est accordé à M. Chanel, Administrateur de troisième classe des Colonies.